

Les Pavillons infos

N°90 - juin 2014 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

Sports en fête

Dimanche 29 juin 2014
Stade Léo Lagrange



Animations · Jeux

Temps forts

Animations sportives

Espace dédié petite enfance

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com



139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.



Serrurerie - Plomberie
Electricité - Vitrierie
Rénovation d'intérieur



Tél : 01 41 64 98 57 - Mobile : 06 64 18 87 83
33, allée du Chevalier de la Barre - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr



Réforme des rythmes scolaires : où en sommes-nous ?

Voilà bientôt deux ans, le Ministre de l'Education Nationale présentait sa réforme affichant bien sûr un objectif que chacun ne peut que partager : une plus grande réussite de nos enfants.

Le contenu de la réforme comportait deux volets : l'allègement du nombre d'heures d'enseignement quotidien, par le retour à la semaine de quatre jours et demi et la mise en place, sur les créneaux ainsi libérés, d'activités périscolaires de qualité. Pour le Ministre, les choses étaient simples. Il signerait un décret et l'intendance suivrait.

Mais voilà, jamais réforme n'aura vu, de manière aussi durable, une telle opposition de la très grande majorité des enseignants, des parents d'élèves et des élus locaux. Pourquoi ?

Alors qu'elle visait à soulager l'emploi du temps des enfants, la réforme aboutit exactement au contraire, en allongeant le temps de présence à l'école, même si ce n'est plus uniquement sur du temps scolaire. Dans les villes où l'expérimentation est en cours, les parents et les enseignants le dénoncent quasi unanimement, les enfants sont plus fatigués. Mais il y a une autre raison. Alors que le Ministre avait promis l'organisation d'activités périscolaires de qualité, c'est de la garderie à peine améliorée qui a été mise en place. En effet, les villes sont confrontées à des problèmes insurmontables de recrutement, à des problèmes de locaux et surtout à des problèmes de financement puisque cette réforme a été décidée par le Ministre aux frais des communes.

Devant un tel fiasco, on aurait pu penser que le nouveau Ministre se donnerait le temps de la réflexion en rouvrant le dialogue. Mais non, il continue, tête baissée, droit dans le mur.

Pire que cela, les Directeurs d'Académie, comme c'est le cas en Seine-Saint-Denis, disent depuis quelques semaines aux élus et aux enseignants que la seule chose qui leur importe est le changement des horaires de classe. Ils ne veulent plus entendre parler des activités périscolaires de qualité promises aux parents. Alors qu'elles faisaient partie intégrante de la réforme, qu'il y en ait ou pas, gratuites ou payantes, comme ce sera le cas dans certaines villes, ils répondent maintenant que c'est le problème des maires et que d'ailleurs tout cela est facultatif. Voilà une drôle de manière de défendre l'égalité républicaine à l'école !

Ce changement de discours a une cause évidente, mais qui n'est pas dite aux Français. La baisse de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités locales va toutes les mettre dans une situation budgétaire intenable. Voilà la vérité. Cette réforme était déjà une réforme sans moyen, voilà maintenant qu'elle devrait se faire malgré une chute spectaculaire des recettes des communes. C'est tout simplement impossible pour l'immense majorité d'entre elles.

Jamais sujet aussi important n'aura été traité par un gouvernement avec une telle désinvolture, une telle hypocrisie, un tel mépris des enseignants, des parents d'élèves et des élus.

Devant une telle situation, que ferons-nous à la rentrée prochaine ?

Il reste aujourd'hui deux hypothèses. La première est que nous ne changions rien et conservions la semaine de quatre jours, tel qu'aujourd'hui. La seconde, si le gouvernement nous l'impose finalement, est que nous repassions à la semaine de quatre jours et demi en portant à 2 heures, au lieu d'une heure trente, la pause du midi et en positionnant deux heures de classe, de 10h à midi, le mercredi matin.

Les dernières discussions avec le Directeur d'Académie auront lieu dans le courant du mois de juin et, bien sûr, nous vous ferons part de la décision prise avant la fin du mois.

Je terminerai en saluant les très nombreux parents d'élèves, les personnels de la ville directement concernés par la réforme, les Directeurs et Directrices de nos écoles et les enseignants qui se sont mobilisés, au-delà de toute considération de politique partisane, pour tenter d'infléchir la position du gouvernement. Je suis certain que tout cela n'aura pas été vain.

Philippe DALLIER
Votre Maire

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (SAUF AU MOIS D'AOÛT)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :
Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous
Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

- Katia COPPI** :1^{re} Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités Péri-scolaires (3-11 ans), Conseillère générale
- Yvon ANATCHKOV** :2^e Adjoint au maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
- Annick GARTNER** :3^e Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
- Marc SUJOL** :4^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
- Sophie DUBOSC** :5^e Adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
- Patrick SARDA** :6^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
- Christine GAUTHIER** :7^e Adjointe au maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
- Serge CARBONNELLE** :8^e Adjoint au maire délégué aux Finances
- Martine CUMIN** :9^e Adjointe au maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
- Jacques MENZILDJIAN** : 10^e Adjoint au maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat.
- Jacqueline DURAND** :Conseillère municipale déléguée au Handicap
- Serge DELRIEU** :Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication
- Sabrina ASSAYAG** :Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
- Gérard CHAUVET** :Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics
- Jackie SIMONIN** :Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante

Permanence : le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous
à l'Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil excepté du 21 juillet au 31 août.

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Consultez également le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville
des Pavillons-sous-Bois - N° 90 juin 2014
Tirage : 12 000 exemplaires

Directeur de publication : Philippe Dallier
Rédaction, photos : service Communication : Florence Gadroy,
01 48 02 75 81
Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60
Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85
Distribution : Le Diffuseur 01 46 70 12 91

4

ACTUALITÉS

- Sécurité
- Rythmes scolaires
- Travaux
- Tri sélectif
- Espaces verts

14

ECHOS

18

CULTURE

24

ASSOCIATIONS

28

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

33

INFOS PRATIQUES

34

INFOS SERVICES

Sécurité

Opération tranquillité vacances : si vous vous absentez, faites surveiller votre habitation

Comme chaque année, l'opération tranquillité vacances reprend dès la mi-juin jusqu'à la fin du mois d'août sur l'ensemble de la ville. Vous partez en vacances, vous souhaitez que votre propriété soit surveillée, vous pouvez prendre contact avec les services de la Police Municipale ou Nationale qui effectueront des rondes à votre domicile.

Pour cela, vous devez impérativement vous présenter à la Police Municipale ou au Commissariat de Bondy, muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Pensez à leur transmettre vos coordonnées, votre lieu de villégiature et les noms des personnes à contacter en cas de vol ou de problème grave.

Vous vous préparez à partir ? Prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès

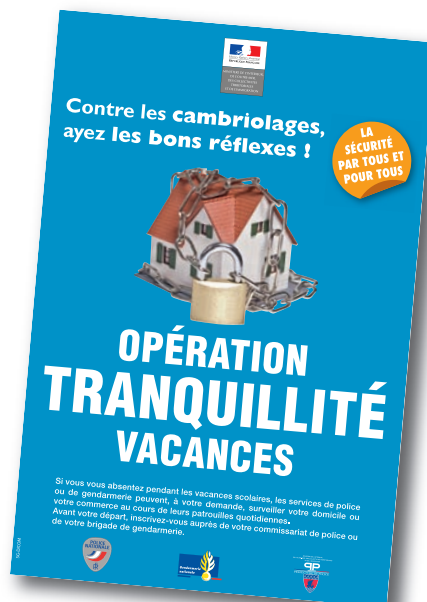
- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés.
- Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur, et notez les n^{os} de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.

En cas de longue absence

- Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.



Commissariat de Bondy
1, rue Gaston Defferre
Tél. : 01 48 50 30 00

Police Municipale
Maison des services publics
Claude Erignac
Allée de Berlin
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 37

Réunion Sécurité

Mercredi 18 juin
à 15 h

Salle des mariages
Hôtel de ville

La ville des Pavillons-sous-Bois en partenariat avec la Police Municipale et la Police Nationale ont souhaité organiser une rencontre avec les Seniors afin de les sensibiliser aux mesures préventives contre la délinquance et les informer sur les faux démarchages actuellement en cours sur la Ville.

Lors de cette intervention, ils donneront des conseils afin de mieux se protéger contre les agressions et les escroqueries.

Cette réunion, ouverte à tous, se déroulera le mercredi 18 juin à 15 h dans la Salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Réforme des rythmes scolaires :

Fac-similé du courrier cosigné par les Maires des villes des Pavillons-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois et Villepinte, adressé au Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Monsieur Philippe GALLI
Préfet de Seine-Saint-Denis
PREFECTURE
1, Esplanade Jean Moulin
93007 – BOBIGNY CEDEX

le 4 Juin 2014

Monsieur le Préfet,

Les inquiétudes de nombreux élus quant à l'obligation d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dans leur commune dès la prochaine rentrée n'ont malheureusement pas été levées par les assouplissements annoncés par décret du 7 mai dernier. De nombreuses incertitudes subsistent.

Les communes restent ainsi confrontées à d'importantes difficultés pour mettre en place cette réforme. Aux problèmes liés au recrutement, tant en nombre qu'en qualification, s'ajoute celui de la disponibilité de locaux adaptés.

La question de la responsabilité juridique n'est d'ailleurs toujours pas réglée et l'annonce faite d'un nouveau décret qui modifierait les normes régissant les taux d'encadrement et le statut des intervenants dans le cadre des activités périscolaires ainsi que les règles applicables pour sécuriser les maires reste toujours d'actualité.

Mais la difficulté principale à laquelle les communes doivent faire face réside dans la chute spectaculaire annoncée de leurs recettes pour les années à venir. Cette réforme des rythmes scolaires s'inscrit en effet dans un contexte budgétaire particulièrement difficile pour les collectivités qui enregistreront une réduction drastique de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat.

Par ailleurs, une très grande majorité d'enseignants et de parents d'élèves ne sont pas favorables à cette réforme. Les communes qui ont fait le choix d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013 ont souvent dénoncé une mise en place difficile et constaté une plus grande fatigue des enfants, une désorganisation de l'emploi du temps, une absence de qualification des animateurs, constat partagé par les chronobiologistes qui avaient pourtant réclamé cette nouvelle organisation du temps scolaire.

Il s'agit là d'une remise en cause de l'objectif premier de cette réforme, à savoir l'allègement de la journée des écoliers dans le respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants.

C'est pourquoi, dans ces conditions, il ne nous semble pas possible de mettre en œuvre cette réforme en l'état dès la prochaine rentrée scolaire et maintenons l'organisation actuelle de la semaine scolaire sur 4 jours.

ous-Bois, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen, Neuilly-Plaisance, Livry-Gargan, Le Blanc-Mesnil

Nous avons fait ce choix en espérant que l'année qui vient permettra de répondre aux inquiétudes et aux interrogations soulevées et non encore résolues permettant une application en septembre 2015.

Demeurant à votre disposition pour vous exposer de vive voix notre motivation,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.



Philippe DALLIER
Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois

Bruno BESCIZZA
Conseiller Régional, Maire d'Aulnay-sous-Bois

Claude CAPILLON
Conseiller Général, Maire de Rosny-sous-Bois

William DELANNOY
Maire de Saint-Ouen

Christian DEMUYNCK
Maire de Neuilly-Plaisance

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

Thierry MEIGNEN
Maire du Blanc-Mesnil

Martine VALLETON
Conseillère Régionale, Conseillère Générale
Maire de Villepinte

Travaux dans la Ville

Nouvelle passerelle sur le Canal de l'Ourcq

La nouvelle passerelle a été posée sur le Canal de l'Ourcq le mardi 15 avril.

Cet équipement permettra de relier les deux rives et de faciliter l'accès au nouveau quartier, situé sur les berges du Canal, et notamment au nouveau Collège Anatole France qui ouvrira dès la prochaine rentrée scolaire.

Située à l'extrémité de l'avenue du Général Leclerc, la passerelle sera accessible aux piétons et aux cyclistes et évitera aux riverains et aux collégiens de faire un détour de 500 mètres.

La passerelle sera mise en service avant la fin de l'été ; actuellement, les entreprises réalisent les derniers aménagements au niveau des rampes d'accès.



Gymnase Léo Lagrange

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de rénovation du gymnase Léo Lagrange arrivent à leur terme. La dalle centrale a été coulée le 16 mai et devra sécher pendant plusieurs semaines. Fin juin, un contrôle d'humidité sera réalisé afin de définir la date à laquelle le sol souple pourra être posé, courant juillet.

La toiture est actuellement en cours de réalisation et devrait être terminée fin juin.

Le gymnase pourra donc à nouveau être utilisé par les sportifs dès la rentrée.

La rénovation complète du gymnase Léo Lagrange représente un budget total de 2.841.000 €.



Fibre optique

Une seconde phase de déploiement de la fibre optique par SFR va bientôt débiter. Au total, 33 armoires de rue doivent être installées afin de pouvoir couvrir, à terme, tout le territoire de la Ville. En 2013, 5 armoires ont été implantées sur les secteurs à forte densité urbaine. Aujourd'hui, SFR nous informe d'une seconde phase qui prévoit, d'ici la fin de l'année, la création de 7 emplacements supplémentaires :

- Allée du Colonel Fabien
- Allée Emile-Zola
- Allée Jules-Auffret
- Allée Paul-Lafargue
- Allée Jean-Baptiste-Clément
- Allée de la Maison-Blanche
- Avenue Franklin/allée Etienne-Dolet

Cet équipement constitue des points de mutualisation qui permettront ensuite le raccordement au haut débit. Les Pavillonnais des secteurs concernés pourront bénéficier d'un raccordement privé d'ici la fin de l'année dès la commercialisation par les opérateurs.

Bibliothèque

Une première tranche de travaux de rénovation, pour un budget de 60.000 €, est actuellement en cours au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale ; elle concerne la réfection des peintures et des sols. Ces interventions, associées à un réaménagement des espaces, permettront d'assurer un meilleur accueil du public et de proposer, d'ici la fin de l'année, des animations pour les plus petits dans un espace spécialement conçu pour eux. Afin d'assurer la continuité du service pendant l'été, la bibliothèque restera ouverte pendant les travaux ; aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser, par avance, de la gêne ainsi occasionnée.



Création d'une école maternelle

La ville va créer une école maternelle dans une partie des bâtiments de l'école Jean-Macé et à l'emplacement de l'ancien petit dojo. 2 classes pour les petits ouvriront à la rentrée. Des travaux vont être réalisés pour créer ces classes, ainsi que des toilettes adaptées aux petits, une salle de peinture, une salle de repos et un réfectoire.

L'aménagement de cette nouvelle structure représente un budget de 231.000 €.



Voirie

- Une campagne de marquage au sol sera réalisée d'ici l'été sur l'ensemble du territoire de la Ville.
- Un éclairage de type LED va être installé le long de l'Espace des Arts.
- Des reprises de voirie sont actuellement en cours de réalisation sur les allées de Berlin, Denain et Main Ferme pour un budget total de 65.800 €.
- ERDF procède à l'enfouissement des fils nus sur l'allée Camille-Desmoulins. Fin des travaux mi-juillet.

Collège Anatole France

Grâce à la construction du nouveau collège sur les bords du Canal, la Ville va récupérer les bâtiments de l'actuel collège Anatole France et procéder, pendant l'été, à des travaux pour accueillir, dès la rentrée, les élèves de l'école élémentaire Jean-Macé. Dans un premier temps, 3 classes seront totalement rénovées et des cloi-



sons seront démolies. Dans les autres classes, des petits travaux de mise en propreté seront réalisés afin de pouvoir assurer l'accueil des élèves, dès le mois de septembre.

Un après-midi consacré au tri sélectif et au recyclage des meubles et des vêtements à la Résidence Sainte Anne

Le mercredi 21 mai dernier, la ville des Pavillons-sous-Bois a organisé une rencontre afin de sensibiliser les habitants de la résidence Sainte Anne, au tri des déchets et au recyclage des meubles, objets et vêtements.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement social et urbain du Projet de Rénovation Urbaine de la Ville.

Des stands de sensibilisation ont été installés au cœur de la résidence en partenariat avec la Ville d'Aulnay-

sous-Bois, France Habitation (le bailleur social de Sainte Anne), l'APES (Association pour l'amélioration de la vie des quartiers), le SITOM93 (Syndicat de traitement des déchets de la Seine-Saint-Denis), l'entreprise OURRY (le prestataire de la collecte des ordures ménagères pour la ville), le RELAIS (l'entreprise d'insertion à l'emploi pour la collecte et la valorisation textile), la Ressourcerie (Association de collecte, valorisation et revente de meubles et objets) et l'ASP (Association pour l'Accompagnement Scolaire des Pavillons).

Cet après-midi a été l'occasion de susciter la curiosité des plus petits avec la démonstration d'un camion de collecte et un atelier de fabrication d'instruments grâce à un musicien « Musique de nulle part » qui a clôturé cet événement festif par un concert.

Pour remercier tous les enfants de leur participation à ce rendez-vous de sensibilisation au tri sélectif, une sortie d'une journée au bord de la mer sera organisée fin août.



Environnement - Espaces verts

Création d'une déchèterie

La ville des Pavillons-sous-Bois se dote d'un nouvel équipement public : une déchèterie. Créée sur une partie du terrain de 3.200m² sur le site de l'ancienne école Louise Michel, cette réalisation permettra



aux Pavillonnais de déposer leurs déchets au sein d'une structure plus adaptée. Au total, 8 bennes seront installées autour d'un quai de déchargement.

Cet aménagement représente un budget total de plus d'un million d'euros.

Procéder au tri sélectif et respecter son environnement

Le tri sélectif fait désormais partie de notre quotidien et doit devenir un réflexe pour tous. Les services de la Ville s'attachent à rappeler les règles du tri sélectif et du respect du cadre de vie. Ils sensibilisent les riverains aux questions d'environnement et en particulier, à la gestion des déchets pour améliorer les performances de tri.

Le tri sélectif permet de valoriser 40 à 60% du volume des poubelles.

- 2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier-carton recyclé.

Toutes les consignes de tri sont disponibles dans le guide municipal annuel ou sur la site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Attention à la pyrale du buis

Depuis quelques mois, certains Pavillonnais nous ont informés de la présence de la pyrale du buis sur le territoire de la Ville. Déjà signalé à l'ouest de l'Île-de-France, ce papillon appartient aux espèces invasives.

La chenille de ce papillon s'alimente de feuilles de buis et provoque des dégâts considérables en dévorant les buissons à une vitesse impressionnante : un seul papillon peut produire plusieurs centaines d'œufs trois fois par an.

Les précautions à prendre

Contrôlez régulièrement vos buis et éliminez manuellement les parasites que vous voyez. Ensuite, jetez-les dans les bacs réservés aux ordures ménagères.

Si votre buis est envahi par les chenilles, vous pouvez le traiter avec des produits phytosanitaires vendus dans les magasins spécialisés. Il s'agit du moyen le plus efficace pour gérer correctement les populations de ce papillon invasif.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Espaces Verts au 01 48 02 19 05.

Réglementation : taille de haies, d'arbustes

L'encombrement des trottoirs par des plantations envahissantes pose des problèmes de circulation, de visibilité pour les automobilistes, d'accès pour les piétons, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous rappelons que le code de la voirie routière réglemente les plantations et leur entretien en limite du domaine public.

Obligations :

- Si les branches et feuillages de vos plantations avancent sur la voie publique, vous devez les élaguer sur toute leur hauteur.
- Les haies et les arbustes doivent être taillés régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des piétons.

Rappel : horaires des sorties des bacs

Conformément à l'arrêté municipal 2000/123, nous vous rappelons que les conteneurs doivent être sortis sur le domaine public **la veille du jour de la collecte après 19 heures** et stockés à des emplacements accessibles aux bennes à ordures et ne gênant pas la sécurité des piétons. Ils doivent être rentrés dès 11 heures le jour de la collecte.

Les infractions à cet arrêté peuvent faire l'objet d'un procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis devant la juridiction compétente.

Service Environnement
Tél. : 01 48 02 75 54
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Le marché des

Depuis un peu plus d'un an, la Ville des Pavillons-sous-Bois propose un marché tous les dimanches matins, de 8h30 à 12h30, dans le secteur des Coquetiers. Différent des autres marchés de la Ville par sa taille plus conviviale, il propose dans une ambiance chaleureuse, des produits essentiellement alimentaires, issus des meilleurs terroirs.

À la tête de chaque stand, des professionnels qui ont à cœur de vous transmettre leurs savoirs, de vous donner les meilleurs conseils et surtout de vous garantir le meilleur rapport qualité/prix.



Fromage - Volailles

Eugénia Giraud allie le savoir-faire de 5 générations de volaillers et propose également une gamme complète de produits crémiers depuis plus de 21 ans. Découvrez les volailles fermières, l'agneau des Pyrénées, mais aussi les meilleurs fromages AOP et AOC !



Boucherie chevaline

Depuis 1972, tous les membres de la famille Guignot exercent la profession de boucher spécialisé dans la viande chevaline et sont à votre service pour vous proposer : bifteck, rôti, tournedos ; tout pour satisfaire vos envies ! C'est une véritable institution aux Pavillons-sous-Bois puisque la famille exerce aussi sur le marché de la Basoche !



Sucré - Salé 🍌 🥖 Pâtisseries et produits régionaux

Si vous aimez les produits régionaux du Gers, de la Bretagne ou des Pyrénées orientales, Madame Guillement et Monsieur Fink ont pensé à vous et vous emmèneront, chaque dimanche, en voyage dans les plus belles régions françaises. Outre les pâtisseries, faites maison, bien sûr, vous pourrez découvrir des confitures élaborées par le meilleur confiturier de France (2013), du miel et tout un choix de douceurs salées ou sucrées. Pour faciliter vos achats, ils assurent aussi un dépôt de pain.



Marché des Coquetiers

Angle avenues Franklin
Louis-Auguste-Blanqui
(Secteur Stade Léo Lagrange)

Nombreuses possibilités
de stationnement



Coquetiers

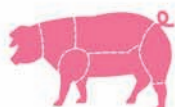
Ouvert le
dimanche
matin

Spécialités orientales et méditerranéennes

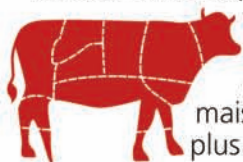
Depuis 8 ans, Mohamed propose sur les marchés de Chanzy et des Coquetiers des spécialités salées, sucrées méditerranéennes et orientales : olives, tapenades et fruits secs parfument ses étals.



Boucherie



C'est une figure emblématique des marchés Pavillon-nais : Jean-Claude, boucher depuis de très nombreuses années, propose des viandes choisies avec le plus grand soin. Connu pour sa jovialité, il sait conseiller et créer un lien privilégié avec chacun de ses clients ! Charcuteries maison et viandes d'origine, issues de nos plus belles régions, garnissent ses étals.



Fruits et légumes



Patrick participe aux 3 marchés de la Ville et propose une sélection rigoureuse des meilleurs fruits et légumes. Une offre très variée au rythme des saisons avec un accueil des plus chaleureux !



Poissons



En direct de Boulogne-sur-Mer, du pêcheur au consommateur : c'est la devise de M. et Mme Lami-raud qui sont présents depuis 3 ans sur les marchés de la Basoche et des Coquetiers. C'est grâce à leur savoir-faire que vous pourrez déguster un véritable saumon sauvage label rouge directement pêché de janvier à juin en Écosse et de juin à décembre au Canada !



Fleurs



Rémi est un passionné du monde végétal. Après des études horticoles, il travaille quelques années chez les plus grands, avant de lancer sa propre entreprise. Désormais présent sur les marchés des Coquetiers et de la Basoche, il propose des plantes de qualité, issues à 80 % d'une production française, et prodigue chaque jour ses conseils et astuces !



Animations à la résidence Arpage les Clairières

La résidence Seniors Arpage organise régulièrement des animations pour ses résidents. Avec l'arrivée du printemps, c'est un après-midi entièrement dédié à l'univers de l'œnologie qui avait été programmé. Animé par Jean-Jacques Marguier, fondateur de l'association Culture et vins de France, ce rendez-

vous a été l'occasion pour chaque résident de partir à la découverte des régions viticoles au travers du vin, des terroirs et des cépages. Pour illustrer ses propos, Jean Jacques Marguier avait orchestré une dégustation de vins associée à la découverte de fromages. Chacun a pu apprécier l'association de ces deux mets qui était

proposée. Un beau moment de détente qui a été largement apprécié par tous.

Résidence Les Clairières
50,56 allée du Chevalier
de la Barre
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 47 00 62

Conseil municipal du 5 mai 2014

Compte rendu des principales délibérations

Lors de cette séance, le Conseil municipal a procédé aux élections et aux désignations de ses représentants dans les commissions municipales, dans les conseils d'administrations des associations ainsi que dans les organismes publics. Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations sur le site Internet de la ville www.les-pavillons-sous-bois.fr ou à la Direction Générale des Services.

Création d'un Conseil Local de Santé Mentale et composition de ce conseil

La souffrance psychosociale observée au travers des sollicitations institutionnelles ou des particuliers a conduit la Ville dans une démarche d'amélioration de l'information et d'orientation des Pavillonnais confrontés à des questions psychiques pour eux-mêmes ou leur entourage. Pour mener à bien cette démarche, le Conseil municipal a validé la création d'un Conseil de Santé Mentale. Constitué d'élus locaux, de représentants de la psychiatrie publique, d'usagers et d'aidants, il permettra une meilleure concertation et coordination entre tous les acteurs.

34 votants – Vote à l'unanimité

Garantie d'emprunt accordée à la société LOGIREP pour la construction de 55 logements au 286/290 avenue Aristide-Briand

La société LOGIREP porte un projet de construction de 23 logements locatifs sociaux et d'une maison relais composée de 32 logements PLAI, situé 286 à 290 avenue Aristide-Briand. Pour sa réalisation, le bailleur social a souscrit plusieurs emprunts d'un montant de 4.073.341 euros. La société LOGIREP a donc sollicité la garantie d'emprunt de la Ville.

34 votants – Vote à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la Région pour le financement de l'achat de matériel destiné à la salle de spectacle Philippe Noiret

Le matériel utilisé dans la salle Philippe Noiret ne correspond plus techniquement aux types de spectacles organisés, ainsi qu'aux exigences des artistes. Il apparaît donc nécessaire de rééquiper la salle de spectacle. L'estimation du montant des achats s'élève à 76.603€. Cette acquisition peut faire l'objet d'une demande de subvention. Le Conseil municipal a donc autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région une demande de subvention.

34 votants – Vote à l'unanimité

Demande de subvention auprès de l'Etat - Ministère de l'Intérieur - au titre de la Réserve Parlementaire pour le financement de l'achat de matériel destiné à la salle de spectacle Philippe Noiret



Monsieur le Maire est autorisé à demander une subvention auprès de la réserve parlementaire pour l'achat de matériel de la salle Philippe Noiret.

34 votants – Vote à l'unanimité

PRU des Pavillons-sous-Bois - Participation de la Ville des Pavillons-sous-Bois au titre de la surcharge foncière pour l'îlot Briand de France Habitation

Une délibération du Conseil municipal du 17 décembre 2012 a approuvé la participation de la Ville pour un montant de 531.504€ au titre de la surcharge foncière pour la reconstruction de 60 logements France Habitation au 146/152 avenue Aristide-Briand. Cette délibération précise également que conformément aux dispositions de l'avenant local de la convention ANRU et aux accords intervenus entre les deux collectivités, la ville des Pavillons-sous-Bois sollicitera la ville d'Aulnay-sous-Bois pour sa participation pour l'îlot Briand à hauteur de 265.752€.

Monsieur le Maire est donc autorisé à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

34 votants – Vote à l'unanimité

Prochains Conseils Municipaux
Lundi 30 juin 2014 à 21h
Lundi 7 juillet 2014 à 20h
Salle des mariages

1^{er} marché **aux fleurs**

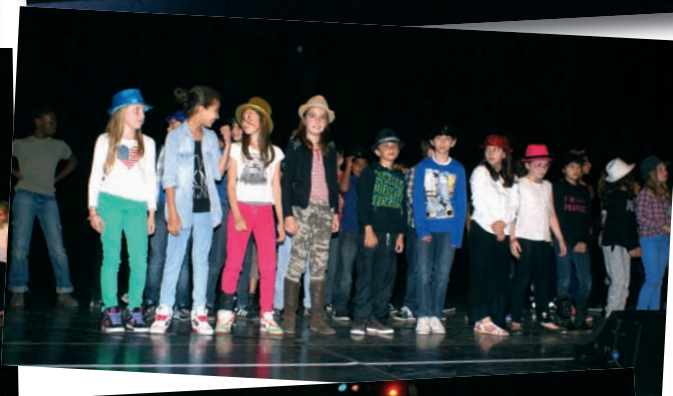
La ville des Pavillons-sous-Bois a organisé son premier marché aux fleurs devant l'Hôtel de ville, le dimanche 18 mai, sous un soleil radieux ! De nombreux pavillonnais se sont déplacés et ont pu découvrir des stands, proposant des fleurs d'intérieur et de nombreuses plantations pour les balcons et les jardins. Tous les commerçants présents, soutenus par le service des Espaces Verts de la Ville, ont pu répondre aux questions des jardiniers, amateurs ou confirmés, et prodiguer de nombreux conseils. Un spécialiste des orchidées a rencontré un vif succès. Autour des professionnels du jardinage, les Pavillonnais ont pu découvrir un producteur de miel, un spécialiste des tisanes, un atelier sur les huiles essentielles, ainsi que des expositions sur le thème des insectes et des oiseaux. Pour les enfants, un stand de maquillage et un concours de dessin avaient été organisés. Cette première édition du marché aux fleurs a été couronnée de succès et très largement appréciée du public !



Rencontres musicales des écoles

Comme chaque année, la Ville a accueilli les rencontres musicales des écoles, le mardi 13 mai, à l'Espace des Arts.

Cette année, plus de 700 élèves des écoles Brossolette, Fischer, Fontenoy, Jean Macé et Monceau ont répondu présent à l'invitation et ont proposé le fruit de leur travail. A l'issue de la représentation, chaque élève a reçu un diplôme ainsi qu'un goûter offert par la ville.



Commémorations

Samedi 26 avril : La ville des Pavillons-sous-Bois a participé à la commémoration de la journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation au Fort de Romainville en présence du Préfet Philippe Galli, des représentants des associations patriotiques et de la municipalité.

Dimanche 27 avril : de nombreuses personnes se sont réunies devant la Mairie afin de commémorer la journée Nationale de la Déportation. Les élus de la Ville, les représentants d'associations d'Anciens Combattants et d'associations Israélite étaient présents.

Prochaine commémoration :
74^{ème} Anniversaire
de l'Appel du 18 juin
19h - Place Charles de Gaulle

Jeudi 8 mai : les cérémonies du jeudi 8 mai ont commémoré le 69^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés et de la Capitulation de l'Allemagne nazie. Un cortège composé des élus de la Ville et des représentants des associations patriotiques se sont recueillis, place de la Libération, au monument aux morts de l'Ancien Cimetière, au Rond-Point du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 et enfin place Charles-de-Gaulle.



Elections Européennes

Dimanche 25 mai 2014

Résultats du scrutin aux Pavillons-sous-Bois

Inscrits : 11.570

Votants : 4.373

Blancs : 92 Nuls : 53

Exprimés : 4.228



CANDIDATS	VOIX	%
1 M. Vincent LE SCORNET	1	0,02
2 Mme Isabelle BORDRY	46	1,09
3 M. Balié TOPLA	19	0,45
4 M. Pascal DURAND	305	7,21
5 M. Julien VOLGANLI	0	0
6 M. Farid GHEHIOUCHE	29	0,69
7 M. Alain LAMASSOURE	953	22,54
8 Mme Hélène FEO	0	0
9 M. Christophe PAILLARD	3	0,07
10 M. Francis MBELLA	0	0
11 Mme Marielle DE SARNEZ	416	9,84
12 Mme Laure PATAS D'ILLIERS	5	0,12
13 M. Jean GRIMAL	0	0
14 M. Dominique JAMET	200	4,73
15 M. Stéphane GUYOT	55	1,30
16 Mme Caroline DE HAAS	12	0,28

CANDIDATS	VOIX	%
17 M. Jean Marc GOVERNATORI	72	1,70
18 Mme Pervenche BERÈS	490	11,59
19 M. Patrick LE HYARIC	240	5,68
20 M. Antoine MAYEROWITZ	0	0
21 Mme Magali LEPAPE	2	0,05
22 M. François ASSELINEAU	34	0,8
23 M. Gaspard DELANOË	0	0
24 Mme Nathalie ARTHAUD	45	1,06
25 Mme Véronique VERMOREL	15	0,35
26 M. Pierre LARROUTUROU	98	2,32
27 Mme Corinne LEPAGE	78	1,84
28 M. Louis DE GOUYON MATIGNON DE PON	0	0
29 Mme Christine BOUTIN	37	0,88
30 M. Aymeric CHAUPRADE	1046	24,74
31 M. Olivier BESANCENOT	27	0,64



Manifestations au Conservatoire Hector Berlioz

Les Auditions des classes d'instruments

Mercredi 18 juin	à 19h	Audition de la classe de piano de Ludivine Lapeyrade
Dimanche 22 juin	à 14h	Gala de danse
Mardi 24 juin	à 20h	Audition de la classe de guitare classique et guitare électrique de Matthias Bouyssou
Jeudi 26 juin	à 18h	Audition de la classe de flûte à bec de Lore Temprement
Jeudi 26 juin	à 20h30	Spectacle de la maîtrise, des chœurs adultes, direction Mauricio Mackenzie
Vendredi 27 juin	à 20h30	Spectacle de la maîtrise, des chœurs adultes, direction Mauricio Mackenzie
Lundi 30 juin	à 20h	Audition des élèves de la classe d'art dramatique de Philippe Robert
Mardi 1 ^{er} juillet	à 19h	Audition de la classe de Valérie Thierse
Mercredi 2 juillet	à 19h	Audition de la classe de clarinette d'Isabelle Thierry
Jeudi 3 juillet	à 19h30	Audition de la classe de guitare de Bernard Michel

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Depuis le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire est ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves

Vous pouvez passer au secrétariat du Conservatoire ou vous préinscrire sur le site Internet de la Ville.

Nouveau : formulaire de préinscription disponible en ligne sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Les modalités d'inscription au conservatoire

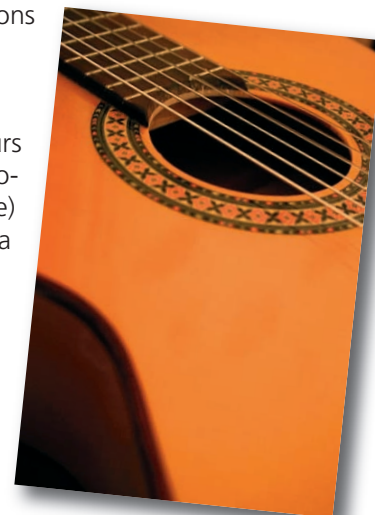
Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un cours d'éveil musical ou de danse, le conservatoire ouvre ses portes aux enfants des moyennes et grandes sections maternelles.

A partir de l'entrée en CP, vous pouvez inscrire vos enfants :

- **À la danse** : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale inclus dans son parcours chorégraphique du 1^{er} cycle (pendant une seule année) afin de développer au mieux le lien entre la musique et la danse.

- **À un instrument** : les enfants pratiquant un instrument doivent participer obligatoirement à un cours d'ensemble, soit chorale (1^{er} ou 2^{ème}

cycle), musique de chambre, ensemble de guitares, de percussions... soit orchestre (1^{er} ou 2^e cycle), musiques amplifiées et/ou soundpainting...



Les tarifs

QF	Formation Musicale Instrument Danse	Formation musicale – Instrument Danse Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 241	31,97 €	31,97 €	39,96 €	47,95 €	39,96 €	47,95 €
De 242 à 483	45,28 €	45,28 €	56,60 €	67,92 €	56,60 €	67,92 €
De 484 à 725	63,93 €	63,93 €	79,92 €	95,90 €	79,92 €	95,90 €
De 726 à 968	90,57 €	90,57 €	113,21 €	135,85 €	113,21 €	135,85 €
De 969 à 1 209	122,53 €	122,53 €	153,17 €	183,80 €	153,17 €	183,80 €
De 1 210 à 1 451	165,16 €	165,16 €	206,44 €	247,73 €	206,44 €	247,73 €
De 1 452 à 1 694	191,80 €	191,80 €	239,75 €	287,70 €	239,75 €	287,70 €
De 1 695 à 1 936	218,42 €	218,42 €	273,03 €	327,63 €	273,03 €	327,63 €
Plus de 1 936	234,41 €	234,41 €	293,01 €	351,62 €	293,01 €	351,62 €

Calcul du quotient familial

Basé sur le dernier avis d'imposition : Quotient familial (QF) = Montant brut global du revenu fiscal divisé par le nombre de mois (12) divisé par le nombre de parts.

Un module de calcul du quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Tarifs

Une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors référer au tableau ci-dessus. Chaque discipline représente un tarif.

Pour les personnes ne résidant pas aux Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

La validation des inscriptions

La validation des inscriptions se déroulera du 25 août au 12 septembre. Vous devez vous présenter au secrétariat du conservatoire muni des documents suivants :

- un avis d'imposition de l'année en cours
- un chèque à l'ordre du Trésor Public
- une photo d'identité

Le jour même, l'emploi du temps vous sera fourni ainsi que les dates de rencontres avec les professeurs pour les cours individuels et les rendez-vous pour les listes d'attente.

Horaires d'ouverture du secrétariat du conservatoire :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h (sur rendez-vous) et de 14h à 20h.

Les mercredis de 9h à 20h.

La rentrée des classes du Conservatoire se déroulera le lundi 22 septembre 2014.

77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
Fax : 01 48 48 77 96
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 21 JUIN 2014

ANIMATIONS MUSICALES
PLACE CHARLES DE GAULLE
GRATUIT

• 20h - 21h : Spectacle de magie

• 21h - 23h30 : Orchestre de variétés
 Cinq musiciens et deux chanteurs reprendront les meilleurs morceaux de disco de funk, de rock et de la variété française.

Organisée par la ville des Pavillons-sous-Bois

Cecas-Espace des Arts

SPECTACLES

SAISON CULTURELLE 2014-2015 – PROGRAMME DE RENTREE

Découvrez un avant-goût de la saison culturelle ! Pour bénéficier des meilleures places, n'hésitez pas à réserver dès à présent !

GRAND CONCERT CLASSIQUE SYMPHONIE FANTASTIQUE

Prélude à l'Après-midi d'un faune, Claude Debussy
Concerto pour Violon, Jean Sibelius
Symphonie Fantastique, Hector Berlioz

Orchestre Sinfonietta
Direction Frédéric Loisel

Dimanche 5 octobre 2014 à 17h

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts
(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

25 € (tout public)

20 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)



ON S'ETAIT DIT

Comédie musicale
par la compagnie DES SI DES LA



Une comédie musicale familiale où s'enchaînent plus de 120 tubes !

Sur une idée originale et une mise en scène de Stéphane Métro (Roméo et Juliette, Les Misérables, Grease, Aladin, Un violon sur le toit ...), nous sommes transportés à travers le temps sur des tubes incontournables des années 60 à nos jours (Aznavor, Lady Gaga, Bruel, Starmania, Claude François, Michael Jackson, Voulzy, Mozart l'opéra Rock, et tant d'autres...). Un orchestre live de 5 musiciens et 11 chanteurs-comédiens de la compagnie DES SI DES LA donne à ce spectacle un ton enjoué. Un spectacle familial à découvrir ... et à faire découvrir !!!

Production: Gilles Lanoue, président de la compagnie DES SI DES LA

Samedi 8 novembre 2014 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts
(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

15 € (tout public)

10 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

La plaquette de la programmation culturelle du CECAS-Espace des Arts sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres pavillonnaires début septembre 2014. Pour ceux qui souhaitent découvrir la saison culturelle 2014-15 en amont, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de l'Espace des Arts.

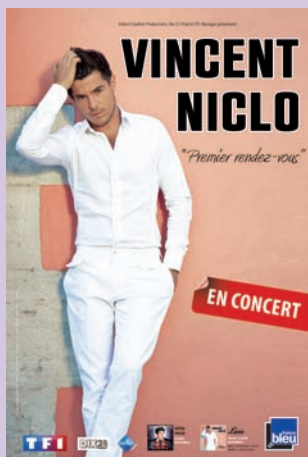
VINCENT NICLO

Premier rendez-vous

Vincent Niclo, un ténor pas comme les autres ! Après le succès phénoménal de son album *Opéra Rouge* avec les Chœurs de l'Armée Rouge et son dernier album *Luis*, Vincent Niclo entame une tournée à ne pas manquer ! Elle sera l'occasion pour l'artiste d'aller à la rencontre de son public qui l'a si généreusement accompagné et plébiscité ces 2 dernières années.

Vincent aura le plaisir d'interpréter sur scène ses tubes incontournables comme *Ameno*, *Caruso*, *Carmina Burana*, *Besa me Mucho*, *O Sole Mio*, mais aussi des titres devenus cultes comme *Mexico* ou *La Belle de Cadix*.

Un spectacle qui promet donc d'être chargé en émotion grâce à sa voix puissante, son répertoire unique et sa forte personnalité.



Dimanche 16 novembre 2014 à 17h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts
(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

Tarifs / Catégorie 1 : 42 € (réduit) 47 € (tt public)
Catégorie 2 : 40 € (réduit) 45 € (tt public)
Catégorie 3 : 35 € (réduit) 40 € (tt public)

CINEMA

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée depuis un an d'un projecteur numérique SONY 4K, elle offre une qualité d'images exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

EN JUIN/JUILLET, découvrez notre programmation cinématographique sur le site (www.cecas.net) ou rejoignez le profil Facebook (cinéma cecas).

CARTE DE CINEMA à 41 € / Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6.80 € - Carte adhérent/fidélité : 5 €
Senior, mercredi : 5 € - Enfants (-12 ans) : 4.10 €

EXPOSITIONS

La saison artistique 2014-2015 dans la galerie Jean-Baptiste Claudot s'annonce éclectique et résolument ouverte sur toutes les pratiques plastiques.

Associations, artistes amateurs et semi-professionnels exposeront dans ce lieu singulier qui met un point d'orgue à révéler des talents et à dynamiser la création. Performances, ateliers, parcours didactiques ponctueront la saison et vous permettront de découvrir ces artistes au plus près de leur inventivité.

La galerie Jean-Baptiste Claudot existe aussi via Facebook, alors n'hésitez pas à communiquer pour en prendre plein les yeux !

- Du 13 au 28 septembre :

Jean-René Bougourd - Photographies

- Du 3 au 12 octobre :

Exposition Grands Formats du Photoclub pavillonnais - Photographies

- Du 18 au 26 octobre :

Association Ecija – Peintures

- Du 1^{er} au 25 novembre :

Salon d'Automne – Peintures

- Du 5 décembre au 4 janvier :

Elizabeth Waltenburg
- Peintures



INFOS PRATIQUES

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

→ Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.cecas.net

→ Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à envoyer un mail.

Le cercle d

Témoignages sur la Grande Guerre, le choix des livres que nous pr

Le collier rouge - Jean-Christophe Rufin - Editions Gallimard



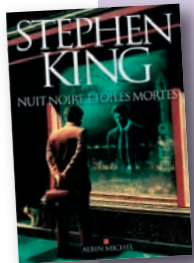
Une petite ville du Bas-Berry, dans la chaleur caniculaire de l'été 1919. Des rues désertes. Sur la place centrale, une caserne désaffectée, devenue prison militaire pour déserteurs et espions. Devant la prison, un gros chien sans collier, qui aboie et hurle depuis deux jours. Il n'y a qu'un seul gardien, âgé et fruste, et un seul détenu, jeune paysan mobilisé en 1915 et décoré de la Légion d'honneur pour son comportement héroïque. La guerre est finie. Le prisonnier, le caporal Morlac, est incarcéré pour avoir provoqué, le jour du 14 juillet, un scandale public outrageant la Nation. Dans sa cellule, il attend l'officier chargé d'élucider l'énigme et de rendre un verdict. Ce prévenu est difficile, car en lui se mêlent le bien et le mal. L'interrogatoire, qui va durer quatre jours, devient une conversation entre deux jeunes hommes, en quête d'authenticité et de vérité. Les tranchées, les casemates, les mutineries devant l'horreur, tous les thèmes majeurs de la Grande Guerre sont là.

A quelques kilomètres, une jeune femme, trop instruite pour n'être qu'une modeste paysanne, vit du travail de la terre, avec son enfant de trois ans. Elle semble attendre...

L'histoire du soldat, inspirée à l'auteur par un fait réel, est intimement liée à l'histoire du chien. Ce roman très court, écrit dans cette langue sobre et pudique qui appartient à Rufin, peut être lu comme une parabole de la fidélité à des convictions, à ceux qu'on aime.

Geneviève Neubig

Nuit noire, étoiles mortes - Stephen King - Editions Albin Michel



Stephen King est maître dans l'art de pénétrer les méandres et les mystères de l'esprit humain. Cette fois encore, il suit les dérives de gens tout à fait ordinaires, qui vont basculer dans des folies diverses. Ce recueil de quatre nouvelles, genre qu'il affectionne particulièrement, ne déroge pas à son habitude.

Par petites touches, il nous fait entrer dans l'univers de ces personnes que rien au départ ne distingue de leurs voisins : le fermier qui ne veut pas quitter ses terres malgré l'insistance de sa femme, l'écrivain à succès qui planifie sa vengeance après une aventure traumatisante, cet homme malade qui n'en peut plus de souffrir, et cette femme, épouse d'un mari modèle, qui découvre la face cachée de celui-ci. Petit à petit, le récit devient haletant, le lecteur n'est plus témoin, il est totalement partie prenante et, lorsqu'il referme le livre, c'est avec un certain effarement qu'il se pose la question : pourrais-je en arriver là, moi aussi ?

C'est du grand King, fin psychologue et formidable narrateur, qui nous fait passer par une palette d'émotions avec sa maestria coutumière.

Dominique Pambrun

Le dragon du Trocadéro - Claude Izner - Collection 10 / 18 - Grands détectives



Puisque les beaux jours arrivent, voici un petit roman policier sans prétention, qui n'a d'autre but que de distraire. Ses héros sont récurrents, l'auteur les a mis en scène dans diverses aventures. Pour les lecteurs qui seraient un rien nostalgiques de la Belle Epoque, que la Guerre de 14-18 a définitivement enterrée, le livre offre un charme supplémentaire, l'intrigue se déroule, en effet, lors de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

C'était l'époque, où la France rayonnait dans le monde entier. Mais c'était aussi l'époque, où chaque jour apportait son lot d'inventions nouvelles, où de hardis explorateurs partaient à la découverte du monde en ballon ou en bateau, où l'homme croyait au progrès et à l'avenir.

L'auteur décrit avec un tel talent la foule cosmopolite, attirée à Paris par cet événement, 51 millions de visiteurs, les théâtres, les restaurants mais aussi le petit peuple, les petits métiers, les quartiers sordides que le lecteur se croirait revenu en 1900.

L'intrigue est également intéressante, Victor et Joseph, libraires et détectives amateurs, vont traquer un mystérieux assassin, qui tue ses victimes avec un arc et des flèches.

Jean Dutourd a raconté un jour qu'il avait vu le ciel de 1910 en rêve, pas un ciel forgé par son rêve, mais le vrai ciel de 1910, et il en était tout ébloui. Eh bien, ici aussi, le lecteur pourrait presque croire qu'il est passé de l'autre côté du miroir.

Brigitte Slonski

es lecteurs

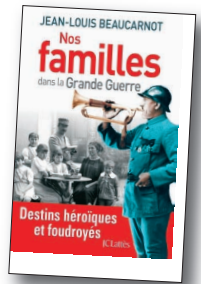
roman policier, traductions, oposons est très ouvert.



Nos familles dans la Grande Guerre - Jean-Louis Beaucarnot - Editions J.C.Lattès

Passionné de généalogie, l'auteur évoque la Guerre de 1914-1918 à partir de témoignages recueillis, suite à appel à témoins, et de photos de famille en noir et blanc, accompagnées de commentaires sur le devenir des personnages. Dans le cours de l'ouvrage se glissent des dossiers de quelques pages, illustrant les différents chapitres.

Ainsi composé, cet ouvrage est passionnant et particulièrement émouvant, car nous suivons les effets de la guerre dans les familles des poilus : parents perdant leurs enfants, épouses devenues veuves, enfants désormais orphelins, sans oublier les difficultés économiques, les destins bouleversés, le retour des blessés et les répercussions psychologiques durables.



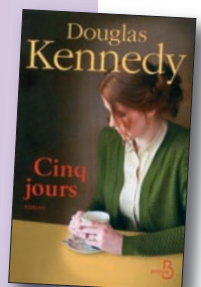
Sylvie Grenier

Cinq jours - Douglas Kennedy - Editions Belfond

Une jeune femme connaît à vingt ans un grand amour. Elle perd son amour peu de temps après, dans un accident de moto. Elle épouse un camarade d'université auquel elle reste mariée pendant une vingtaine d'années dans une monotonie amoureuse, dégradée par le licenciement pour raisons économiques du mari. Elle rencontre au cours d'un week-end de travail un homme dont le passé est proche du sien et qui connaît la même désillusion après des années de morosité amoureuse. L'histoire veut qu'ils tombent éperdument amoureux l'un de l'autre pendant à peine cinq jours.

Ce livre est présenté comme le plus accompli de Douglas Kennedy, bien qu'il se distingue des habitudes du maître, axées surtout sur le suspense. Il se situe dans un sentimentalisme moderne et relève d'une architecture littéraire rigoureuse, fruit d'une expérience consommée de la composition. Même ce qui a pu paraître à certains une surcharge d'érudition en littérature s'inscrit dans cette volonté architecturale.

Tout ne se déroule pas comme on pourrait s'y attendre, le lecteur est alléché par une intrigue aux sentiments fulgurants. Le chapiteau de la construction a quelque chose de gothique au sens anglais du terme, c'est-à-dire quelque chose d'angoissant dans son rapport à l'âme. Nous sommes brutalement remis sur les rails du conventionnel, du bonheur auquel on a droit. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, elle satisfait aux exigences finales de l'édifice. C'est un livre qu'on peut relire les jours où l'on aspire à un autre bonheur.



Gérard Bazabas

Littérature de jeunesse

Qui a tué Glenn ? - Léonie Swann - Editions Livre de poche - A partir de 12 ans ... sans limite d'âge.

George Glenn est assassiné : tel est le point de départ d'une enquête menée par une équipe que dirige très efficacement Miss Maple (Maple, pas Marple!) et ses talentueux adjoints. Un petit village irlandais aux vertes collines, et dont les falaises surplombent un océan moutonneux, sert de pittoresque cadre à notre récit. Rien de bien original là-dedans ! Diriez-vous ? Ah ! Lecteur naïf, ne vous arrêtez surtout pas à cette impression ! Si l'on vous précise que George est un berger, que les enquêteurs sont les moutons dont il a la garde, que Miss Maple est « la brebis la plus intelligente du troupeau... peut-être même du monde entier », le regard porté sur le roman change et tout s'inverse !

Bienvenue donc dans le monde de ces moutons qui tentent de comprendre le comportement des humains, avec souvent des erreurs d'interprétation entraînant de cocasses quiproquos. Certaines de nos expressions les laissent baba, telles « les brebis égarées » (les mécréants) ou bien « les moutons noirs » (les soucis). Heureusement que paître et ruminer donnent à la réflexion le temps qu'il faut. Ils ont aussi de bien jolies croyances. Ainsi, les « moutons-nuages » sont pour eux les moutons défunts qui, eux aussi, montent au ciel !

Ce polar est plus intéressant par la découverte des facultés présumées de nos voisins laineux, que vous ne verrez plus de la même façon, que par l'intrigue elle-même. Dans ce texte, humour et poésie se côtoient avec un rare bonheur.

Mireille Guilbert



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture : **des loisirs pour tous !**

ETE 2014

LE CLUB ADO

Public : adolescents 11-14 ans
Du 5 juillet au 1^{er} août 2014
(vacances d'été) - APJC

L'APJC proposera aux jeunes des activités telles que : atelier musique, piscine, base de loisirs, soirée barbecue, théâtre, ciné, accrobranche...

Pour ne rien rater : inscriptions auprès de Roman.

Le club ado accueille aussi les jeunes toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 15-17 ans.

LES BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Public : tout public
Dimanche 6 juillet 2014

La 5^{ème} édition de la course *Les baignoires de l'Ourcq* se déroulera sur le quai Copenhague près de la péniche Le chat qui pêche et à proximité du pont de l'Europe des Pavillons-sous-Bois.

Au programme dès 14h :

- une course de baignoires sur l'Ourcq,
- des stands ludiques pour petits et grands,
- un stand de restauration rapide organisé par l'APJC.

Vous souhaitez concourir ou participer à l'organisation de cet événement nautique et ludique, envoyez un courriel à : animationloisirs@apjc.org



SORTIES FAMILIALES

Public : famille
Dimanches 13, 20, 27 juillet et 31 août 2014

Vous pourrez découvrir le temps d'une journée une base de loisirs, un parc d'attractions, un lieu historique ou même encore profiter du bord de mer.

Pour toute inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil (ne tardez pas, les places sont limitées). Conditions de participation et tarifs disponibles à l'accueil de l'association.

RENTREE 2014/2015 : INSCRIPTIONS, NOUVELLES ACTIVITES

Les inscriptions aux activités seront possibles pour les adhérents de la saison 2014 dès le 2 juin, pour les nouveaux venus à partir du 2 juillet 2014.

Les ateliers reprendront à partir du 8 septembre 2014.

Un nouveau club de loisirs créatifs arrive à l'APJC : encadré par plusieurs bénévoles expérimentés, il vous permettra de créer divers objets de la vie courante ou de décoration, au gré de vos envies !

ASA (Association Sport en Action adhérente de l'APJC) proposera dès la rentrée de nouvelles activités (zumba et salsa, sous réserve).

La nouvelle brochure APJC sera dans vos boîtes à lettres lors de la distribution du guide de rentrée municipal.

L'APJC est en vacances du 2 au 24 août 2014 inclus. Seules les activités « clubs » restent maintenues durant cette période (Jeux de rôle et de société, scrabble, musique)

BENEVOLAT

Vous avez l'envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour connaître les actions auxquelles participer. Notre accompagnement des bénévoles s'appuie sur une expérience éprouvée depuis près de 45 ans à travers la valorisation de leurs actions (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)

L'APJC renouvelle son projet social. Pour cela, elle souhaite consulter le plus grand nombre d'habitants pour définir ce que seront les actions de l'association pour les années 2015 à 2018.

Vous avez un avis sur la question de l'accès à la culture, la prise en compte de la jeunesse, l'accès aux droits ou le développement d'activités de loisirs ?

Pour participer à son élaboration, nous vous invitons à prendre contact à l'accueil de l'association (tél. : 0148020779) ou par courriel (projetsocial@apjc.org) pour vous informer des enquêtes, rencontres et restitutions que nous proposerons.

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Site Internet : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org

Jumelage Ecija Les Pavillons-sous-Bois

Dans le cadre du jumelage, la ville des Pavillons-sous-Bois accueillera du 28 juin au 4 juillet un groupe d'Espagnols d'Ecija.

Cette année encore, le programme prévoit de nombreuses sorties à Paris ainsi que des visites du château de Compiègne et de Guédelon, du musée de la nacre à Méru, sans oublier des soirées festives.

Afin de permettre à tous les Pavillonnais d'aller à la rencontre de nos amis Ecijanós, l'association de jumelage propose de partager une sangria autour de tapas, sur la place de la Basoche, le samedi 28 juin à partir de 10h30.



Jumelage Bragance

Une trentaine d'adhérents des associations de jumelage des Pavillons-sous-Bois et de Bragance se sont retrouvés, pendant quelques jours, courant avril, dans le cadre d'un échange entre les deux villes. A cette occasion, des sorties culturelles ont été organisées, telles que : une visite du château de Pierrefonds, une balade autour du lac ainsi qu'une découverte des produits de la gastronomie Picarde et ont enchanté tous les participants.

Contact
Tél. : 01 48 49 10 62

ASP : accompagnement scolaire

L'ASP est une association qui a pour principal objectif l'aide aux devoirs et aux leçons pour les enfants scolarisés du CP à la terminale.

Enfants, animateurs et bénévoles se retrouvent dans les 3 centres répartis sur la Ville. Les membres de l'ASP sont là pour apporter un suivi individualisé, des contacts humains afin de permettre aux plus jeunes de progresser tant au niveau de leurs études que dans leur culture générale.

L'ASP poursuit son action auprès des jeunes Pavillonnais, y compris pendant les vacances scolaires.

A l'occasion des vacances de printemps, l'association avait organisé une grande sortie avec tous les enfants au Parc de Saint Paul.

Si vous êtes disponible entre 17h et 19h et que vous souhaitez aider ces jeunes, n'hésitez pas à prendre contact avec le président de l'association au 06 13 06 40 85.



Club Yvonne de Gaulle

• **Déjeuner plancha** : Mardi 24 juin, au club

Repas suivi d'un après-midi dansant, d'un jeu de belote et d'un tournoi de pétanque si les conditions météo sont favorables.

• **Bowling** : Jeudi 26 juin
Départ en mini car du club.

• **Fête de l'été** : Mercredi 2 juillet
Repas au club à 12h.
Repas de clotûre des bals.

• **Pétanque** : Terrain de boules à 14h15 : concours mixte.

• **Croisière** : Dimanche 6 juillet
Croisière sur les bords de Marne : Aux pays des guinguettes
La journée débute dès 9h dans le port de l'Arsenal. Après avoir passé l'écluse de la Bastille, vous découvrirez les plus beaux monuments. Puis le bateau remontera la rivière pour entrer dans « le pays des guinguettes ». Déjeuner à Joinville à la guinguette

Chez Gégène puis retour vers Paris dans une ambiance musette animée par un accordéoniste.

Le club a fêté le mercredi 4 juin son 35^{ème} anniversaire sur lequel nous reviendrons dans la prochaine édition.

Club Yvonne de Gaulle
39 allée Jean Baptiste-Clément
Tél. : 01 48 48 25 02

Cercle philatélique : Jean-Jaurès (1859-1914)

L'une des principales avenues des Pavillons-sous-Bois porte le nom d'un grand homme politique : Jean-Jaurès. Les facettes de la personnalité de Jaurès sont multiples : grand intellectuel ouvert à la modernité, leader socialiste éloigné de tout sectarisme, journaliste humaniste attaché aux droits de l'homme, grand orateur admiré et respecté, défenseur des valeurs de la République et compagnon de lutte aux côtés des ouvriers ou des syndicalistes.

Tout au long de l'année 2014, des hommages seront rendus à ce grand homme à l'occasion du centenaire de son assassinat.

Né à Castres (Tarn) le 3 septembre 1859, dans une famille issue de la bourgeoisie moyenne, Jean Jaurès est initié à la langue occitane et à la vie des champs. Brillant élève, il obtient une bourse et se présente à l'École Normale Supérieure pour des études de philosophie. Sorti premier en 1878, il prépare l'agrégation qu'il obtient en 1881. Dès 1880, il est atti-

ré par la politique, admire Gambetta et Jules Ferry.

Encouragé par son entourage, il se présente aux élections législatives en 1885 et est élu député républicain. Pendant sa campagne, il découvre la vie des mineurs de Carmaux (Tarn), paysans venus de la campagne. Marié en 1886 avec Louise Bois, il s'installe près de Villefranche d'Albigeois et collabore au quotidien *La Dépêche* de Toulouse. Battu aux législatives en 1889, il reprend son poste d'enseignant à la faculté de Toulouse et se consacre à la rédaction de sa thèse de philosophie. Ses recherches l'amènent à lire Hegel et les socialistes pré-marxistes. Il se tourne petit à petit vers le socialisme. Conseiller municipal puis Maire-adjoint à l'Instruction Publique de 1890 à 1893, c'est en 1892 durant la grève des mineurs de Carmaux qu'il embrasse la cause de la classe ouvrière. De nouveau élu en 1893, il représente les mineurs de Carmaux à la Chambre des députés. Il défend les verriers d'Albi puis il soutiendra les vigneron de Maraussan.

De nouveau battu aux élections en 1898, Jaurès devient codirecteur de *La petite République*, journal socialiste républicain. Pendant l'affaire Dreyfus, il publie *Les preuves*, clamant l'innocence de Dreyfus, à l'image de Zola, qui fait paraître son *J'accuse*. Il dirige une Histoire socialiste de la

France contemporaine pour laquelle il rédige les volumes consacrés à la Révolution française (1901-1903). En 1902, il participe à la fondation du parti socialiste français, reconquiert le poste de député de Carmaux. Ses talents d'orateur lui valent d'être le porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale. Il participe à l'élaboration des lois sur la séparation de l'Église et de l'État. En 1904, il fonde le quotidien *l'Humanité* et participe à la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière)

Jaurès qui a depuis longtemps une dimension internationale va, les dix dernières années de sa vie, lutter contre la guerre. Il est obsédé par les menaces contre la paix, surtout pendant les guerres Balkaniques en 1912-1913.

L'année 1914 semble lui apporter de nouvelles raisons d'espérer, mais les événements se précipitent avec l'assassinat de l'Archiduc François Ferdinand à Sarajevo le 28 juin 1914. Jaurès tente d'infléchir la politique gouvernementale dans un sens favorable à la paix, mais il est assassiné à Paris par Raoul Villain, étudiant nationaliste exalté le 31 juillet 1914.

Le 23 novembre 1924, sa dépouille est transférée au Panthéon.



CPCP
Tél. : 01 48 48 27 56

Sorties du cancer : une nouvelle association

Créée en juillet 2013 à l'initiative de quelques malades en rémission ou encore en traitement, cette nouvelle association s'adresse aux malades et à leurs proches afin de permettre à chacun de vivre des moments agréables en dehors du contexte de la maladie. Le cancer isole les personnes, atteint leur image et leur confiance en elles, les écarte souvent de la vie sociale et des loisirs. Face à ce constat, et pour compléter l'action des associations déjà présentes, l'association Sorties du cancer propose à ses adhérents des sorties dont le but est de rompre avec le quotidien, le milieu hospitalier, le temps d'une visite, d'un musée ou d'un opéra. Les sorties culturelles, gratuites, (adhésion annuelle à l'association : 10€) semblent être un très bon

moyen pour renouer avec une vie quotidienne moins marquée par le poids de la maladie. Depuis septembre 2013, près de 80 sorties ont déjà été organisées dans de nombreux endroits, tels que le musée de Cluny, la Cité de la musique, le Palais de la découverte ou encore l'Opéra comique. La variété et le nombre d'événements proposés permettent à chacun de pouvoir choisir la fréquence et le type de sortie en toute liberté. Un atelier théâtre est organisé chaque semaine à Livry-Gargan, pendant 2h30, et rassemble un petit nombre de volontaires qui se retrouvent autour de l'écriture, la mise en scène et la mise en place d'une pièce de théâtre comique. Une représentation s'est déroulée au mois de mai et une prochaine édi-

tion en 2015 est d'ores et déjà en préparation !

L'association recense aujourd'hui environ 60 adhérents. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, une permanence sera organisée, dès le mois d'octobre, à l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois.

Association Sorties du cancer
14 allée Dior
Livry-Gargan
Tél. : 01 43 81 84 11
Courriel :
sortiesducancer@free.fr
Site Internet :
www.sortiesducancer.wix.com/
sorties-du-cancer



Fête Nationale

Dimanche 14 juillet 2014

- > **Distribution de lampions : 21h30**
sur le Parvis de l'Hôtel de ville
- > **Départ de la retraite aux flambeaux : 22h30**
Parcours : Place Charles de Gaulle, avenue Jean-Jaurès, allées Pierre Brossolette, Eugène Fischer, avenue Anatole France, Stade Léo Lagrange
- > **Feu d'artifice : 23h**
au stade Léo-Lagrange
- > **Bal : de 23h30 à 2h**

Attention : cette année, exceptionnellement en raison de la finale du mondial de football, le feu d'artifice se déroulera le 14 juillet et non le 13 au soir comme les années précédentes.



Parcours du Cœur

Comme chaque année, la Ville s'est associée à la Fédération Française de Cardiologie pour organiser le Parcours du Cœur dans le but de faire reculer les maladies cardiovasculaires. Des ateliers santé, diététique et sport étaient proposés pour les petits et pour les grands. Pour la première fois, des activités autour du handicap avaient été organisées.



Il flotte comme un air de fête sur la section Basket Ball du SEP !

Cette saison sportive a été marquée par une augmentation très significative de 45% du nombre de licenciés et une arrivée importante au sein de la section féminine.

Le printemps a été marqué par de belles victoires. D'un côté l'équipe junior masculine en coupe de Seine-Saint Denis et leurs aînés, puis l'équipe senior masculine qui a atteint à son tour la finale de cette coupe du 93.

Toutes nos félicitations aux joueurs ! Tous les membres de l'association du SEP Basket formulent le vœu de voir les maillots « sang et or » emporter, une fois encore, une coupe.

Pour tous les supporters, la date et le lieu de la finale seront publiés sur le

site du club : sep-basketball.clubeo.com

STAGE

La section a mis à profit les vacances de printemps pour organiser un stage de basket réservé aux équipes jeunes, poussines, poussins, benjamines, benjamins. 37 jeunes ont pu, pendant 2 ou 4 jours, perfectionner leurs fondamentaux, sous la direction du GO Mohamed Mihidjahi. Pendant les après-midi, ils ont pu se détendre avec des grands jeux basés sur des duels, des courses et des activités physiques, dirigées par Annemarie Florent, venue animer une super séance de Pilate (très ancienne pratique de relaxation, détente assouplissement et renfor-



cement musculaire). Nos jeunes ont pu aussi montrer leurs qualités d'adresse lors d'un après-midi au bowling. La semaine s'est terminée par une séance cinéma, à l'Espace des Arts où ils ont apprécié RIO 2. La remise de multiples récompenses a clôturé ce stage très réussi, où tous se sont quittés en espérant se retrouver l'année prochaine. Bravo à tous et grand merci aux encadrants Tiphaine Bihan, Eldrik Florent.

Tennis de table

La fin de saison se profile déjà pour la section tennis de table. Et l'on va remarquer que le chiffre 3 en est le symbole.

En championnat de France, l'équipe 1 masculine, qui évolue en Nationale 3, termine troisième de sa poule avec 5 victoires. Elle peut nourrir quelques regrets puisqu'elle a réussi à tenir en échec le leader chez lui (7-7) après avoir déçu quelque peu contre le deuxième, Le Havre (4-8). Toutefois, il faut remarquer que depuis son accession en Nationale, il y a deux ans, cette équipe a terminé trois phases sur quatre sur le podium de la poule. Saluons les performances de son leader, Jérôme Desmortreux (N°141, une seule défaite en deux ans) et Laurent Pinon (N°454).

L'équipe fanion féminine a connu une seconde phase très difficile en terminant dernière de sa poule et descend en Prérégionale.

L'équipe 2 masculine termine à une honorable troisième place malgré

des gros soucis d'effectifs. Elle se maintient en Prérégionale.

L'équipe 3 et 4 finissent troisième de leur poule respective en Départementale 1 tout comme l'équipe 5.

En championnat de Paris, l'équipe 1 occupe la troisième place de sa poule en Promo-Excellence (deuxième meilleure division) tout comme l'équipe 2 en 1^{ère} division.

Au final, beaucoup de troisièmes places pour toutes nos équipes en championnat de France !

Au niveau individuel, il faut féliciter la grande performance de Laurent Pinon qui est devenu, le 4 mai, champion de France Corpo en senior.

Pour finir, il faut rappeler que le tennis de table est un véritable sport qui favorise la concentration, l'agilité, la rigueur, la patience, la précision et le développement musculaire. Découvrez ce sport et/ou progressez au sein d'une ambiance conviviale dans laquelle la section s'attache à transmettre les valeurs



de fair-play, de solidarité et de respect de l'adversaire et des règles du jeu. Que vous recherchiez le loisir, la performance ou les joies de la compétition, venez dans notre club et progressez à votre rythme et à tout âge. Inscriptions à partir du mois de septembre.

Tél. : : 01 48 48 88 09
Site Internet :
<http://septennisdetable.clubeo.com/>

Sports en fête

Dimanche 29 juin 2014

Stade Léo Lagrange à partir de 13h30
20 avenue Anatole-France - Les Pavillons-sous-Bois



**Tombola
gratuite**

Animations - Jeux

Rodéo • Structures gonflables • Bubble foot • Sumo
Cage à grimper • Fun trampo

Temps forts

Ateliers de sensibilisation au handicap :
course à l'aveugle • danse handicap • 15h : Relais
15h30 : Yoga • 17h : Danse

Animations sportives

Badminton • Judo • Basket • Athlétisme • Pétanque • Tennis
Concours de dessin sur le thème du vélo

Espace dédié petite enfance (2-4 ans)

SEP Judo : dojo Michel Declève

Après plusieurs mois d'entraînement dans le nouveau dojo Michel Declève, situé sur les bords du Canal, chacun a pu apprécier un nouvel espace plus grand, plus moderne et plus facile d'accès. Désormais, deux surfaces d'entraînement revêtues de nouveaux tatamis permettent de partager les entraînements en cas d'affluence et d'étudier

la création de nouvelles plages horaires.

Pour compléter les entraînements, les compétiteurs peuvent profiter de la salle de musculation entièrement équipée de matériel neuf.

Le SEP Judo qui recense plus de 300 adhérents propose des cours de Judo et de Jujitsu selon les âges et les niveaux. Depuis septembre 2013, des

cours de Taïso (remise en forme traditionnelle) ont été créés et accueillent de plus en plus d'adeptes.

Dojo Michel Declève
7 allée de Berlin.

Entrée par le parking de la Mairie annexe et de la Salle de Sport Lino Ventura

SEP Tennis : Championnat de doubles à la Ligue

La ligue a mis en place, pour les enfants de 8 ans, un championnat de doubles en fin de saison. 10 garçons ont pu approfondir leur formation et aborder la compétition différemment et en équipes. Les paires de doubles ont été formées au préalable, dans les clubs, mais pouvaient également



être constituées entre deux jeunes de deux clubs différents. Chaque équipe de doubles a pu participer à au moins 4 matches. A signaler, l'excellente performance de Damian Filip du Sep Tennis qui, associé à Lilian Alles du club de Ville-moble, a remporté tous ses matches.

Le SEP Tennis au féminin

Cette année, deux équipes représentent le club aux Raquettes FFT. L'équipe première a gagné toutes ses rencontres et se qualifie donc pour les demi-finales. Toutes nos félicitations



aux joueuses Pavillonnaises : Michèle Baffier, Cynthia Boury, Cathy Lootvoet, Catherine Briand, Laure Avrial, Lucie Morin et Christiane Guinel, la capitaine, très impliquée.

Matches par équipes seniors

Les interclubs ont débuté le 4 mai. Une équipe dames et deux équipes messieurs portent les couleurs du SEP Tennis pour ces championnats de printemps/été Seniors. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'équipe première messieurs (qui évolue en pré-nationale depuis de très nombreuses années) est d'ores et déjà certaine de se maintenir dans la plus haute division régionale avec deux victoires lors de ses deux premières rencontres. Les dames entament également leur campagne 2014 de la meilleure des manières avec une victoire 3/2 à l'arrachée contre le Bourget.

4 courts couverts toute la saison

Compte tenu des retards survenus lors des travaux pour la construction de la double bulle, les dirigeants ont décidé de garder la couverture sur les terres battues jusqu'à la fin juin.

Après un sondage auprès des adhérents, le choix de conserver les courts 5 et 6 couverts a été adopté. Ceci permet aux licenciés d'avoir 4 courts à leur disposition, même en cette fin de saison chargée.

Tous les rendez-vous de mai/juin n'auront donc aucun risque d'être reportés ou annulés.

Stages tennis/multi activités en juillet

Du 30 juin au 4 juillet, le SEP Tennis organise pour la deuxième année consécutive un stage handisport en partenariat avec l'AIPEI. Cette semaine regroupe des adolescents du club et des enfants avec un handicap physique et/ou moteur.

Du 7 au 11 ainsi que du 15 au 18 juillet, des stages sont proposés à tous les enfants qui souhaitent découvrir le tennis ou bien s'améliorer dans une ambiance conviviale.

Trois formules sont proposées pour la semaine de 5 jours :

- 1h30 pour 70€
- à la demi-journée pour 105€
- à la journée de 9h à 17h pour 140€ (repas compris)

Les groupes de jeunes sont constitués par âge et par niveau.

De nombreuses sorties sont proposées aux enfants : cinéma, bowling, aquarium Sea Life, Cité des Sciences...

Ces stages sont ouverts pour tous les enfants, qu'ils soient déjà inscrits dans un club de tennis ou non.

Les inscriptions pour la saison 2014/2015 sont ouvertes.

Rendez-vous pour échanger quelques balles le 29 juin à l'occasion de Sports en fête.

SEP Tennis
Tél . : 01 48 48 83 31

Réforme des rythmes scolaires, ou comment introduire l'inégalité au sein de l'école de la République

A l'heure des mesures d'économies annoncées par le premier ministre lors de son discours de politique générale, les collectivités territoriales voient leurs dotations globales de financement amputées de 11 milliards d'euros pour les 3 années à venir. Parallèlement, il leur est demandé de financer la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui pose de sérieuses questions en termes de responsabilité, de contenu de l'offre périscolaire, d'encadrement et de coût. Sa mise en œuvre se révèle trop coûteuse, incertaine et ubuesque. Le gouvernement avait fait de l'offre périscolaire la vitrine de cette réforme. Elle en est aujourd'hui devenue le talon d'Achille.

Comment les communes peuvent-elles imaginer financer le recrutement des intervenants nécessaires alors que la baisse des dotations menace leur équilibre budgétaire et leur fonctionnement. L'inégalité est à la porte de nos écoles ! Inégalité entre les communes riches et les autres, entre les agglomérations

urbaines et les petites communes rurales.

Ces mesures ne manqueront pas d'inciter les communes à relever les taux d'impositions. Les familles vont se voir imposer une « désorganisation » qu'elles ne cessent de dénoncer. Les enseignants eux rejettent cette réforme qui aura des conséquences sur les apprentissages ; quant aux animateurs, ils contestent l'assouplissement du taux d'encadrement qui posera des problèmes de sécurité. Une telle situation ne peut que susciter le mécontentement.

M. Valls disait entendre « *les remarques de bonne foi formulées par les élus* » et annonçait : « *le cadre réglementaire sera assoupli après les nécessaires concertations avec les enseignants, les parents, les élus et bien sûr les maires* » ... Les manifestations qui se sont déroulées partout en France, ne semblent pas avoir particulièrement retenu son attention. Les parents, les enseignants, les Atsem, les animateurs et les

élus présents devaient sans doute manquer de bonne foi ! Ces pratiques ne sont rien moins qu'un passage en force digne des régimes les moins respectables.

L'inquiétude est à son comble, les aménagements annoncés ne règlent en rien l'épineux problème du financement, l'équation est insoluble.

Le bon sens voudrait que cette réforme soit abandonnée, mais ce serait pour la majorité un désaveu difficile à surmonter. Il est donc préférable d'hypothéquer l'éducation de nos enfants.

Pour conclure, retenons cette citation de M. Valls : « *Chaque enfant, quel que soit son milieu social, doit bénéficier des mêmes chances* », cette déclaration est d'ores et déjà caduque et utopique.

Nous pouvons désormais graver aux frontons de nos écoles « ci-gît l'école républicaine ».

La Majorité Municipale

Les deux séismes du 25 mai : les revers cinglants de l'UMP et du PS

Le FN est en tête aux élections européennes en France avec 25,41% ! Le FN est en tête aux Pavillons-sous-bois avec 24,7% !

La droite se fait doubler nettement par l'extrême droite. Même dans notre ville que dirige P.Dallier, sénateur-maire, secrétaire général adjoint de l'UMP et chef de file de l'UMP dans notre département.

40% des Français seulement se sont exprimés. Les Français sont toujours en colère, qu'ils votent FN ou qu'ils s'abstiennent massivement. C'est un nouveau vote de défiance.

Pourtant certaines évolutions fortes ont eu lieu. Il y a eu la nomination de Manuel Valls et le programme de stabilité. La réduction du déficit public est une nécessité. On ne dira jamais assez combien les dix années Chirac-Sarkozy ont abimé notre pays : 750 000 emplois industriels détruits et une dette publique passée à plus de 90% du PIB. Nous croyons que la

politique mise en œuvre portera ses fruits à terme. Mais il faut donner du temps au gouvernement. Nous approuvons le dégel des retraites pour les pensions allant jusqu'à 1200 euros par mois, le respect du Plan pauvreté. Quelque 3,2 millions de foyers vont bénéficier d'un allègement de leur facture fiscale et 1,8 million d'entre eux ne pas ou ne plus payer du tout d'impôt sur le revenu. Les baisses d'impôts seront mises en œuvre dès le mois de septembre.

Nous pensons qu'il faut changer beaucoup de choses: changer l'Europe, changer la situation économique. Nos concitoyens demandent des réponses à leurs attentes et des solutions à leurs difficultés. Certaines problématiques sont majeures: l'emploi, la justice sociale et le pouvoir d'achat.

Une des premières décisions du 4^{ème} mandat de P.Dallier : La majorité municipale a décidé la

vente de la parcelle de l'ancien dojo situé à côté de l'école Jean Macé. Pourtant cette salle continue à accueillir des publics scolaires. Nous pensons que cette surface qui jouxte une école publique doit garder une destination éducative et associative.

Le terrain sera certes utilisé pour construire dix-sept logements sociaux. La question des logements insalubres de l'allée de l'Emancipation qui se pose depuis plus de vingt ans semble se régler. Mais d'autres terrains dont la ville est propriétaire sont disponibles dans le quartier de La Fourche. Nous considérons que la majorité de droite fait un mauvais choix.

Important ! Nous avons dû remettre cet article le 27 mai.

**Sandrine Calisir,
Jean-François Chleq, Bernard Deny,
conseillers municipaux socialistes**

Psychiatrie 93 : portes ouvertes

Mercredi 25 Juin 2014

Le Docteur Patrick Chaltiel, Responsable du Pôle secteur 93, Isabelle Wolff, Assistante du Responsable de Pôle et l'ensemble de l'équipe du secteur organisent une demi-journée portes ouvertes le mercredi 25 juin 2014 de 14h à 17h.

A l'occasion de cet après-midi, une exposition d'œuvres picturales et de sculptures de patients vous sera pré-

sentée ainsi qu'une saynète théâtrale jouée par les patients.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact

EPS Ville-Evrard – Centre Psychiatrique du Bois de Bondy
13-15 rue Lucien Chapelain
93140 BONDY

Le secrétariat du secteur :
01 55 89 91 30 / 31



Vous partez bientôt en Europe ?

Commandez votre carte européenne d'assurance maladie sur votre compte ameli

Afin de limiter vos déplacements, l'assurance maladie simplifie vos démarches.

Nouveau : grâce à votre compte sur ameli.fr vous pouvez faire la demande de votre carte européenne d'assurance maladie directement en ligne, et vous la recevrez 7 jours plus tard.

Si vous voyagez en Europe, cette carte est indispensable pour être remboursé des soins effectués en dehors du territoire.

Rappel : de nombreuses fonctionnalités sont proposées sur votre compte ameli :

- vous êtes informé par courriel de la

mise à disposition de votre relevé de prestations, que vous pouvez télécharger et imprimer si vous le souhaitez ;

- vous consultez, en temps réel, le détail de vos remboursements de soins, de vos paiements d'indemnités journalières et de vos paiements d'invalidité et de rentes ;

- vous avez la possibilité d'imprimer une attestation de droits, des formulaires ou une déclaration de médecin traitant, de faire une demande de carte européenne d'assurance maladie, de déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale ainsi que votre changement d'adresse ;

- vous pouvez envoyer un courriel à votre caisse d'assurance maladie pour toute question sur votre dossier, et obtenir une réponse en 48h ;

- vous accédez à des informations utiles pour votre santé grâce à un espace prévention personnalisé ;

- vous recevez par courriel un nouveau code confidentiel si vous l'avez perdu ou oublié ;

- vous téléchargez votre relevé fiscal.

CPAM
Site : www.ameli.fr



PREVENTION CANICULE - LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS

Pensez aux personnes isolées

CCAS : 01 72 59 19 17 / 19 18

URGENCES CANICULE : 06 23 33 24 96



Société C.P.B.
Gérant : Alain LESUEUR

PNEUMATIQUES TOUTES MARQUES

CONTRÔLE ET RÉGLAGE TRAIN AVANT PAR ORDINATEUR
VULCANISATION - ROUES ALLIAGE - AMORTISSEURS - BATTERIES

2-4, av. Camille-Desmoulins - 6-8, av. Aristide-Briand - 93190 LIVRY-GARGAN

01 43 81 53 13

SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES

PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS, ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

JUIN 2014

22	Pharmacie Nguyen	253 allée de Monfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 32 73 92
29	Pharmacie VO	1 avenue Emile-Cossonneau - Gagny	01 43 09 17 32

JUILLET 2014

6	Pharmacie Franck	7, allée de Maison-Rouge – Gagny	01 43 02 21 85
13	Pharmacie Kombo	Centre commercial Vallée des Anges Clichy-sous-Bois	01 43 30 07 07
14	Pharmacie Bitton	53 avenue du Maréchal Leclerc – Livry-Gargan	01 43 30 58 05
20	Pharmacie Kinzonzi	38 allée Anatole-France – Clichy-sous-Bois	01 45 09 96 34
27	Pharmacie du Marché	12 avenue des Lys - Montfermeil	01 43 30 42 62

AOÛT 2014

3	Pharmacie VO	1 avenue Emile-Cossonneau - Gagny	01 43 09 17 32
10	Pharmacie Uzan	51 rue Aristide-Briand – Gagny	01 43 81 40 65
15	Pharmacie Zarrouk	17, boulevard Marx-Dormoy – Livry-Gargan	01 43 02 80 18
17	Pharmacie de l'Hôpital	6, place Jean-Mermoz – Montfermeil	01 43 02 80 18
24	Pharmacie de la Place	14, place de la Libération – Livry-Gargan	01 43 88 59 22
31	Pharmacie Morato	53 avenue Roger-Salengro – Gagny	01 43 09 55 88

SEPTEMBRE 2014

7	Pharmacie Fronteau	112 avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne	01 43 09 63 78
14	Pharmacie Cohen	Centre commercial les Marronniers Clichy-sous-Bois	01 43 30 23 07
21	Pharmacie Djediouane	2 allée Notre Dame des Anges – Montfermeil	01 43 30 33 05
28	Pharmacie Nguyen	253 allée de Monfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 32 73 92

Retrouvez les permanences sur le site Internet :
www.les-pavillons-sous-bois.fr

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

Hôpital Verdier – Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66

Clinique Vauban consultations sans rendez-vous

De 9h à 21h 7j/7 135 avenue Vauban – Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin,
contacter le commissariat de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

PREVENTION CANICULE : 01 72 59 19 17

Urgence canicule : 06 23 33 24 96

PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances Cassiopée - 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37 • 06 03 21 20 39 • 06 34 28 66 05

PERMANENCE MUNICIPALE : Tél. : 01 48 48 20 94

GENDARMERIE : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Mars 2014

Olivier, Pierre BENHAMOU et Yaël, Alice SPORTOUCH

Avril 2014

Didier, Michel MAGNES et Corinne, Madeleine, Claudine DUCHÈNE
William MUCHENSTURM et Corinne FRANCELLEA

NAISSANCES

Janvier 2014

Guirec JACQ DELAPLACE né le 22 janvier

Février 2014

Avital TAÏEB née le 20 février
Gabriel ARNOU MICHAUD né le 23 février

Mars 2014

Loane ALBISSON née le 18 mars
Romain TARTIER né le 26 mars

Avril 2014

Ethan LEMAIRE né le 7 avril

Installations

- **Saloua Hammiche-Aberhouche**

vous informe de l'ouverture de son cabinet de sage-femme, 2 boulevard Roy à compter de début juillet.

Tél. : 06 23 92 40 13

- **Lucile Castilan**

exercera au 2 boulevard Roy, la profession d'ostéopathe dès le 1^{er} juillet.

Tél. : 06 60 35 28 69



GARAGE PASTEUR

Tél. : 01 48 48 69 44

• **Offre mécanique**

10% de remise sur l'ensemble des forfaits constructeurs*
*Jusqu'au 31/12/2014 (hors forfaits prix serrés)

• **Offre carrosserie**

Franchise offerte*
*dans la limite de 10% du montant HT de la réparation

• **Véhicule neuf :**

Jusqu'à **25%** de remise

Changement d'adresse : 100 avenue du Président-Wilson Les Pavillons-sous-Bois



**WEINBERG, KARTING, FINETTE,
MONTE CARLO, CARDIN,
BRUNO ST HILAIRE H F, ETC...**

5^{eme} AVENUE

PRET-A-PORTER H - F

*retouches sur mesure gratuites
facilités de paiement sans frais*

01 48 48 29 90

5avenue.fr



31, avenue de Chanzy
93320 Les Pavillons-sous-Bois



FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

**GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES
FERMETURE DE RESIDENCE**



*Particuliers
et professionnels*

CONTROLE D'ACCES

☎ **01 48 48 12 66** 📠 **01 48 49 36 75**
etsvouaux@yahoo.fr

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Cligny - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? MONOPRIX .fr

Thème de la nuit

Forum des associations

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014



NOMBREUSES
ANIMATIONS
GRATUITES
POUR LES
ENFANTS

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
DE 10^H À 18^H



EVASION DES NATIONS Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
93320 Les Pavillons sous Bois
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
77500 Chelles
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move